

TROPHÉES 2025

Initiatives locales



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •

TROPHÉES 2025

Initiatives locales

En 2025, la Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires récompensera les projets immobiliers commerciaux, les initiatives portées par les directions des espaces commerciaux et les projets des collectivités du programme "Action Cœur de Ville" et "Petites villes de demain".

Les trophées seront remis à l'occasion du **Salon de l'immobilier des espaces commerciaux (Siec)** qui se tiendra à la porte de Versailles **les 11 & 12 juin 2025**.

LES CATÉGORIES

1

Initiative locale RSE

2

Initiative locale marketing

MODALITÉS DE PARTICIPATION



Dossier de candidature à envoyer impérativement **avant le 28 mars** à l'adresse suivante : dlamarre@lesacteursducommerce.com et rfreret@lesacteursducommerce.com



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •

TROPHÉES 2025

LE RÈGLEMENT

Le **projet présenté** devra obligatoirement avoir été **inauguré avant le 31 décembre 2024**.

Chaque dossier de participation doit répondre à la totalité des questions posées pour la catégorie de Trophée à laquelle il concourt et comporter toutes les pièces annexes demandées dans les formats adéquats.

Les dossiers seront évalués sur un ensemble de critères : potentiel de performance, intégration dans l'environnement, développement durable, cohérence commerciale, innovation, coup de coeur...

DOSSIER NUMÉRIQUE

Les éléments demandés pour la constitution de ce dossier ne sont ni exhaustifs, ni éliminatoires

Présentation de 5 à 10 pages A4 répondant aux questions suivantes :

- Nature de l'initiative (RSE ou marketing) ;
- Description de l'opération ;
- Objectifs, investissements, déroulé, retombées, partenariats etc.

Annexes :

- Retombées presse le cas échéant ;
- Film (format AVI, MP4, accompagné du fichier source non compressé ;
- 4 photos HD (format PNG ou JPG) avec crédits photos.



TROPHÉES 2025

BULLETIN DE CANDIDATURE

Données relatives à l'espace commercial :

Dénomination commerciale exacte :

.....
.....

Type d'espace (Retail Park, Centre commercial de centre ville, outlet etc.) :

.....

Date d'ouverture ou d'inauguration (préciser) :

.....

Contact "trophée"

Nom : Prénom :

Fonction : Tel :

Courriel :

Catégories

☐ Initiative locale RSE

☐ Initiative locale marketing



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •

TROPHÉES 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Adressez-nous votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement de 480 € TTC :

- **Par chèque** à l'ordre du CNCC (avec la mention « Trophées 2024 » au dos) ;
- **Par virement** à l'ordre du CNCC (BNP Paribas Paris Place St Augustin) - RIB : 30004 00819 00010483575 61 IBAN : FR76 3000 4008 1900 0104 8357 561 - BIC : BNPAFRPPPE.

Merci de préciser le nom du projet dans le motif.

Les frais d'inscription représentent les frais de gestion du dossier de participation aux Trophées 2024. Dès réception de votre participation, une facture justificative vous sera envoyée.

Adresse de facturation :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je, soussigné(e)
accepte les modalités d'inscription.

Date :

Signature et cachet :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Monsieur Dorian LAMARRE

Directeur des Affaires publiques

dlamarre@lesacteursducommerce.com

Monsieur Robin FRERET

Communication & Relations institutionnelles

rfreret@lesacteursducommerce.com



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •

TROPHÉES 2025

Initiatives locales



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •